

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette tenue le mardi 8 mars 2022 à 16 h 30 à la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes au 4050, rue Principale, à laquelle sont présents :

Madame Suzanne Dauphin, mairesse de Notre-Dame-des-Prairies, Messieurs Mario Lasalle, maire de Crabtree, Pierre-Luc Bellerose, maire de Joliette, Pierre Guilbault, maire de Notre-Dame-de-Lourdes, Michel Dupuis, maire de Saint-Ambroise-de-Kildare, Robert Bibeau, maire de Saint-Charles-Borromée, Roland Charest, maire de Saint-Pierre, André Champagne, maire de Saint-Thomas, et Louis Freyd, maire de Sainte-Mélanie, tous formant quorum sous la présidence de M. Alain Bellemare, préfet et maire de Saint-Paul.

Est également présente, Madame Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette.

058-03-2022

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) | PRIORITÉS 2022-2023

- CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des orientations gouvernementales concernant le Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 2;
- CONSIDÉRANT QUE selon les normes établies par le ministère, il y a lieu d'adopter nos priorités pour la politique de soutien aux entreprises et la politique de soutien aux projets structurants;
- CONSIDÉRANT QUE la MRC de Joliette a établi ces priorités.
- EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Louis Freyd, il est unanimement résolu :

1. D'établir pour l'année 3 (2022-2023) du Fonds régions et ruralités - volet 2, les priorités suivantes :
 - Soutenir le développement économique;
 - Soutenir le développement des communautés;
 - Soutenir l'aménagement du territoire;
 - Soutenir le développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives;
 - Soutenir le développement d'événements touristiques, culturels et sportifs;
 - Soutenir la concertation régionale.
2. Que les priorités soient transmises au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et diffusées sur notre site Internet.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Joliette, ce 9 mars 2022



Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

Sujet à approbation par le Conseil